



## CONFERENCE DES FINANCEURS DE LA MOSELLE



### CAHIER DES CHARGES 2019

Appel à candidature Conférence des financeurs de la Moselle  
Ateliers collectifs de prévention

**Date limite de remise des projets : 15 janvier 2019**

**Actions à réaliser en 2019**

**I – Contexte**

**II – Objectifs**

**III – Modalités d'intervention**

**IV – Population cible**

**V – Thématiques**

**VI – Critères de sélection retenus**

**VII – Financement**

**VIII – Echancier - Evaluation**

**IX – Composition du dossier**



Ensemble, les caisses de retraite s'engagent



SÉCURITÉ  
SOCIALE  
INDÉPENDANTS





## CONFERENCE DES FINANCEURS DE LA MOSELLE



### I – Contexte

L'association Label Vie souhaite déployer des actions collectives de prévention financées dans le cadre de la Conférence des financeurs de la Moselle.

### II – Objectifs

Préserver l'autonomie  
Améliorer la qualité de vie des personnes retraitées  
Renforcer le lien social  
Entretenir le capital santé  
Lutter contre les situations de fragilité sociales et économiques

### III – Modalités d'intervention

Ces actions de prévention sont déclinées sous forme d'ateliers collectifs de 3 séances minimum d'au moins deux heures chacune (sauf pour l'APA et l'informatique, 1h – 1h30).  
Chaque atelier donne lieu à une évaluation initiale (T0) et en fin de cycle (T1). Les outils d'évaluation sont fournis par l'association LABEL VIE.

### IV – Population cible

Les personnes retraitées vivant à leur domicile et en particulier en situation de fragilités économiques et sociales et/ ou isolées (GIR 5/6).





## CONFERENCE DES FINANCEURS DE LA MOSELLE



### V – Thématiques

Thématique	Contenu de l'atelier	Nombre d'ateliers	TERRITOIRE
Activité physique adaptée	Promouvoir l'activité physique régulière, progressive, adaptée, sécurisée. Sensibiliser et mettre en pratique dans le cadre d'une démarche pérenne.	10	Metz Orne (2 ateliers) Nord Thionvillois (2 ateliers) Bassin Houiller (2 ateliers) Moselle Est (2 ateliers) Sud Mosellan (2 ateliers)
Informatique/ Numérique	Initiation à l'utilisation de matériel informatique Favoriser l'intergénérationnel Sécurité Sur Internet Consultation des sites institutionnels et des sites en faveur du bien vieillir	5	Metz Orne (1 atelier) Nord Thionvillois (1 atelier) Bassin Houiller (1 atelier) Moselle Est (1 atelier) Sud Mosellan (1 atelier)
Sécurité au volant	Prendre conscience des risques de la conduite avec l'avancée en âge. Adapter sa conduite et s'approprier les "nouvelles règles" du code de la route. Stimuler les capacités physiques et mentales sollicitées lors de la conduite (l'attention, la perception, la vitesse de réaction, la respiration, la souplesse...) Aborder les situations pouvant provoquer des réactions de stress.	10	Metz Orne (2 ateliers) Nord Thionvillois (2 ateliers) Bassin Houiller (2 ateliers) Moselle Est (2 ateliers) Sud Mosellan (2 ateliers)
Habitat	Sensibiliser aux risques à domicile Présenter les gestes et postures adaptés pour limiter les risques de chutes ou d'accidents Proposer des aides techniques, et autres solutions d'aménagement	7	Metz Orne (1 atelier) Nord Thionvillois (2 ateliers) Bassin Houiller (1 atelier) Moselle Est (1 atelier) Sud Mosellan (2 ateliers)
Déprime, dépression	Comprendre les mécanismes du stress, identifier les signes du mal être et donner des conseils pratiques (en lien avec l'activité physique, la nutrition, le sommeil...) Transformer ses fragilités en	5	Metz Orne (1 atelier) Nord Thionvillois (1 atelier) Bassin Houiller (1 atelier) Moselle Est (1 atelier) Sud Mosellan (1 atelier)



Ensemble, les caisses de retraite s'engagent





**CONFERENCE DES FINANCEURS  
DE LA MOSELLE**



	ressources (familiales, personnelles, collectives...) Exprimer et extérioriser ses émotions Expérimenter des techniques de relaxation et de sophrologie		
Quand plaisir et désir riment avec vieillir	Modifications liées au vieillissement. La relation à l'autre. Lien social dans toutes ses sphères (intime, familial, sociétal).	5	Metz Orne (1 atelier) Nord Thionvillois (1 atelier) Bassin Houiller (1 atelier) Moselle Est (1 atelier) Sud Mosellan (1 atelier)
Gestes de premiers secours	Présenter les gestes de premiers secours à une population seniors se retrouvant régulièrement dans le cadre de sorties ou d'événements ou s'occupant de leurs petits-enfants. Acquisition des bonnes pratiques lors de situation d'accident au travers des thèmes suivants : la protection des victimes, l'alerte, l'étouffement, les saignements, l'inconscience, l'arrêt cardiaque et la défibrillation, les malaises et autres traumatismes...	5	Metz Orne (1 atelier) Nord Thionvillois (1 atelier) Bassin Houiller (1 atelier) Moselle Est (1 atelier) Sud Mosellan (1 atelier)

**VI – Critères d’instruction des dossiers**

Aucune vente de produits et services ou publicité ne peut être réalisée dans le cadre du projet déposé.

Seront étudiés : les dossiers présentés par des organismes publics ou privés dont les équipes porteuses font apparaître les compétences nécessaires à la réalisation du projet et à l’animation de la thématique ou pouvant faire appel à des compétences extérieures (sur justificatif des diplômes).

**Démarrage des actions :**

**L’action doit obligatoirement être mise en place en 2019 et une évaluation transmise au 31 janvier 2020** (un minimum de 8 participants par atelier est requis sauf pour la thématique informatique avec 6 participants minimum.)



Ensemble, les caisses de retraite s'engagent





## CONFERENCE DES FINANCEURS DE LA MOSELLE



Si le nombre de participants minimum n'est pas atteint, l'atelier ne pourra pas démarrer.

L'Association LABEL VIE est systématiquement informée **un mois à l'avance, par le biais de la fiche de liaison**, des dates et des lieux de l'action. **Les résultats de l'évaluation initiale (nombre de bénéficiaires) sont à transmettre dès la fin de la première séance**

– par mail : [labelvie-conferencedesfinanceurs57@carsat-am.fr](mailto:labelvie-conferencedesfinanceurs57@carsat-am.fr)

– par mail : [hausser.celine@labelviecal.fr](mailto:hausser.celine@labelviecal.fr)

Le logo de l'association LABEL VIE et du CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA MOSELLE avec la mention CONFERENCE DES FINANCEURS DE MOSELLE figurent sur tous documents de communication de l'action. Un exemplaire de support de communication doit être transmis à l'association LABEL VIE par atelier.

Les ateliers doivent être gratuits pour les participants.

### VII – Financement

Après avis favorable sur toute ou partie de la candidature, une convention est adressée au porteur de projet précisant les modalités financières, de suivi et de partenariat. Le financement est attribué après signature de la convention entre le porteur du projet et l'association LABEL VIE.

Cette subvention finance le projet sur la base du budget prévisionnel à condition que tous les ateliers soient mis en place.

Dans le cas contraire seul les ateliers réalisés seront financés.

Les décisions prises par l'association LABEL VIE ne peuvent faire l'objet d'aucun recours ou de procédure d'appel.

### VIII – Echancier - Evaluation

L'évaluation qualitative et quantitative, intégrant le nombre de ressortissants de chaque régime, est réalisée dans un cadre contractuel : les formulaires types d'évaluation et d'analyse de l'action menée, mis à disposition par l'association LABEL VIE devront être utilisés. (Supports d'évaluation envoyés avec la convention, liste de présence, questionnaires T0 et T1).

L'évaluation finale de l'action financée (avec budget effectivement réalisé) doit parvenir à l'association LABEL VIE avant le 31 janvier 2020.

Tous les documents sont envoyés par mail ([labelvie-conferencedesfinanceurs57@carsat-am.fr](mailto:labelvie-conferencedesfinanceurs57@carsat-am.fr) et [hausser.celine@labelviecal.fr](mailto:hausser.celine@labelviecal.fr)) et sont conservés sous format papier par l'opérateur pour être présentés sur demande de l'association LABEL VIE le cas échéant.

### IX – Composition du dossier

Le dossier de candidature est envoyé par messagerie électronique sur simple demande adressée à l'association LABEL VIE, accompagnée des pièces justificatives suivantes :



Ensemble, les caisses de retraite s'engagent



SÉCURITÉ  
SOCIALE  
INDÉPENDANTS



sa  
santé  
famille  
retraite  
services  
L'essentiel & plus encore



## CONFERENCE DES FINANCEURS DE LA MOSELLE



- Fiche de candidature complétée, datée et signée,
- Statuts signés de la structure qui fait la demande, précisant la composition et les fonctions du bureau ou du conseil d'administration
- Récépissé de déclaration au Greffe du Tribunal ou le cas échéant à la Préfecture
- Procès-verbal de la dernière Assemblée Générale (rapport moral et financier)
- Documents comptables de l'organisme (bilan, compte de résultat et annexes) du dernier exercice clos conforme au plan comptable des associations certifiés conformes par le Président.
- Attestation du numéro de SIRET (obligatoire),
- Attestation originale de l'URSSAF précisant que le demandeur est à jour du versement de ses cotisations sociales (si composé uniquement de bénévoles, le préciser) téléchargeable sur le site de l'URSSAF, ou attestation d'affiliation MSA,
- Relevé d'identité bancaire au format IBAN,
- Rapport d'activité 2018,

**Tout changement intervenu (Présidence, RIB, statuts...) doit être impérativement signalé**

### **Si l'organisme est privé à but lucratif :**

- Photocopie du K-bis,
- Derniers comptes annuels approuvés
- Copie du rapport du Commissaire aux comptes, datée et signée par le Commissaire aux comptes
- Relevé d'identité bancaire ou postal (original).

### **Si l'organisme est public :**

Relevé d'identité bancaire ou postal (original).

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courriel **au plus tard le 15 janvier 2019** à :  
[labelvie-conferencedesfinanceurs57@carsat-am.fr](mailto:labelvie-conferencedesfinanceurs57@carsat-am.fr) et [hausser.celine@labelviecal.fr](mailto:hausser.celine@labelviecal.fr)

Ils feront l'objet d'un accusé de réception.

En cas de difficulté, vous pouvez envoyer votre dossier complet à l'adresse suivante :

**Association Label Vie (MSA Lorraine)**  
**15 avenue Paul Doumer**  
**54500 Vandoeuvre-lès-Nancy**



Ensemble, les caisses de retraite s'engagent

